

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

49^e année

37

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

Pour entendre la «grande Voix»

Si on voulait la définir, on dirait que c'est une de nos trois grandes fêtes de pèlerinage qui, au temps du Temple, voyaient les Juifs se rassembler à Jérusalem dans la joie des célébrations. Si on voulait la décrire, on dirait que c'est une fête que, paradoxalement peut-être, aucun rite particulier ne marque ; certes on n'y travaille pas, elle est encadrée par les règles des rites, cependant aucun commandement spécifique – comparable au Loulav de Souccot ou à la Matsa de Pessa'h – ne la distingue. Elle est pourtant celle du Don de la Torah. Et, pour ce qui nous concerne, nous la vivons maintenant. Chavouot, fête profonde et essentielle. Fête centrale qu'aucun caractère extérieur ne limite comme pour nous signifier qu'elle conditionne l'ensemble de la vie, qu'elle est au cœur de toute chose et ne saurait, par conséquent, cantonner son expression à la pratique d'un commandement, aussi important soit-il.

Pour chacun de nous, qui avons attendu ce moment avec impatience depuis la fête de Pessa'h, comptant littéralement les jours, sachant, avec une certitude inébranlable, que la sortie d'Egypte nous conduit au mont Sinaï, au rendez-vous éternel avec D.ieu, l'idée s'impose avec majesté : Chavouot est bien l'âme de notre vie, la quintessence de ce que nous sommes. N'est-ce pas à ce

moment que, bouleversant les règles antérieures, D.ieu «descend sur le mont Sinaï» puis appelle Moïse – «Monte» – signifiant ainsi que le spirituel et le matériel se rejoignent alors, qu'il devient possible de changer le monde par nos actes, que celui-ci peut s'élever enfin, imprégné de spiritualité ?

Voici que la «grande Voix» des Dix Commandements retentit, donnant à tous les hommes une morale, une Loi qui ne les ont plus abandonnés, établissant ainsi pour toujours les bases de la civilisation. Quant au peuple juif, il se tient là, au bas de la montagne, présent et fidèle, témoin et acteur de l'événement. Et il sait, dès cet instant, qu'un temps nouveau commence et que c'est une responsabilité nouvelle qui lui est confiée : dire, transmettre, enseigner, c'est dès lors le sens de sa vie. Depuis, quand revient, d'année en année, la fête de Chavouot, il ne l'accueille pas simplement comme une grande célébration. Il la reçoit comme le moment privilégié où tout cela se répète, comme le temps où les Dix Commandements retentissent et où l'univers entier les reçoit. Les Dix Commandements font résonner, cette semaine, toutes les synagogues. Présents, hommes, femmes et enfants, entendons-les. Ce jour-là, le Créateur parle à Sa création.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Bamidbar

Résumé

Dans le désert du Sinaï, D.ieu demande que soit fait le recensement des douze tribus d'Israël. Moché compte 603 550 hommes en âge d'être enrôlés (de 20 à 60 ans) ; la tribu de Lévi au nombre de 22 300 hommes, d'un mois et plus, est comptée séparément. Les Léviim doivent servir dans le Sanctuaire, à la place des premiers-nés, dont le nombre était à peu près semblable au leur, qui avaient été disqualifiés par leur participation au Veau d'Or. Les 273 premiers-nés qu'un Lévi ne put remplacer durent payer une «rançon de cinq chékèls» pour se racheter.

Quand le peuple levait le camp, les trois clans de Léviim démontaient et transportaient le Sanctuaire et le réassemblaient au centre du prochain campement. Puis ils érigeaient autour leurs propres tentes. Les

Horaires d'entrée du Chabbat Parchat BAMIDBAR

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 21h 35

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	21.29	Marseille	21.00	Nice	20.54
Grenoble	21.06	Montpellier	21.07	Rouen	21.43
Lille	21.41	Nancy	21.19	Strasbourg	21.12
Lyon	21.11	Nantes	21.43	Toulouse	21.17

à partir du dimanche 5 juin 2016

Heure limite du Chema : 09h 49 Pose des Téfilines : 4h 21

Roch 'Hodech Sivan : mardi 7 juin 2016

Horaires d'entrée et sortie de CHAVOUOT

Samedi soir 11 juin et dimanche soir 12 juin

PARIS — ILE DE FRANCE

1^{er} soir : samedi 11 juin : après 23h 00*

2^e soir : dimanche 12 juin : après 22h 56*

Sortie : lundi 13 juin : 23h 01

Horaires d'entrée de Chavouot en PROVINCE

	1 ^{er} soir* après	2 ^e soir* après		1 ^{er} soir* après	2 ^e soir* après		1 ^{er} soir* après	2 ^e soir* après
Bordeaux	22.45	22.42	Marseille	22.13	22.10	Nice	22.08	22.05
Grenoble	22.22	22.19	Montpellier	22.21	22.18	Rouen	23.09	23.05
Lille	23.11	23.07	Nancy	22.43	22.39	Strasbourg	22.36	22.32
Lyon	22.29	22.26	Nantes	23.04	23.00	Toulouse	22.31	22.27

à partir du dimanche 12 juin 2016

Heure limite du Chema : 09h 48

Fin Kidouch Levana : toute la nuit du dimanche 19 au lundi 20 juin - 14 Sivan

* Allumez à partir d'une flamme déjà existante.



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA



Cohanim qui transportaient les ustensiles du Sanctuaire (l'Arche, la Menorah, etc.) dans les couvertures conçues à cet effet sur leurs épaules, campaient au Sud ; les Gerchonites, en charge des tapisseries et des couvertures du toit, à l'ouest ; et les familles de Merari qui transportaient murs, panneaux et piliers, au nord. Devant l'entrée du Sanctuaire, à son est, étaient disposées les tentes de Moché, Aharon et des fils d'Aharon.

Au delà du cercle des Léviim, campaient les douze tribus, en quatre groupes de trois tribus chacun. A l'est était Yehouda (74 600 membres), Issa'har (54 400) et Zevouloun (57 400). Au sud, il y avait Réouven (46 500), Chimon (59 300) et Gad (45 650). A l'ouest se trouvaient Ephraïm (40 500), Menaché (32 200) et Binyamin (35 400). Enfin au nord, étaient installés Dan (62 700), Acher (41 500) et Naphtali (53 400). Cette disposition était également conservée pendant qu'ils voyageaient. Chaque tribu avait son propre nassi (prince ou leader) et son propre drapeau, portant la couleur et l'emblème de la tribu.

Les enfants de Moché

Dans la Paracha *Bamidbar*, le verset statue : «Voici les enfants d'Aharon et de Moché, le jour où D.ieu parla à Moché sur le Mont Sinaï. Ce sont les noms des fils d'Aharon : Nadav , l'aîné, Avihou, Elazar et Itamar» (*Bamidbar* 3 :1-2).

Pourquoi donc Moché est-il cité ici ?

Rachi explique que les enfants d'Aharon étaient également appelés les enfants de Moché, dans la mesure où : «celui qui enseigne la Torah au fils de son ami est considéré comme s'il lui avait donné le jour». Puisque Moché avait désigné tout particulièrement les fils d'Aharon pour les instruire, avant le reste du peuple, ils étaient considérés comme ses fils.

Rachi poursuit son commentaire avec les mots : «le jour où D.ieu parla à Moché» : «(Alors) ils devinrent ses enfants car il leur enseigna tout ce qu'il avait appris du Tout-Puissant».

Qu'ajoute Rachi à son explication précédente ?

En fait, il résout la difficulté suivante : le verset dit explicitement : «ce sont les enfants d'Aharon et de Moché», c'est-à-dire qu'ils sont les enfants de Moché au même titre qu'ils sont les enfants d'Aharon. Cependant, ils étaient les fils d'Aharon, au sens littéral et ceux de Moché, seulement au sens figuré. Pourquoi donc sont-ils considérés comme les enfants de Moché, au même degré que ceux d'Aharon ?

Cela, explique Rachi, concerne la suite du verset qui dit «le jour où D.ieu parla à Moché» : cela met l'accent sur le fait que la Torah que Moché enseigna aux enfants d'Aharon était identique à celle qu'il avait étudiée auprès du Tout-Puissant. Cette

étude de la Torah provoqua un impact si puissant qu'«ils devinrent ses enfants», c'est-à-dire que l'enseignement de Moché transforma leur être spirituel si bien qu'ils lui appartinrent littéralement. L'explication en est la suivante. En préparation au Matan Torah («le Don de la Torah»), D.ieu instruisit Moché de dire au Peuple Juif : «Maintenant si vous M'obéissez et gardez Mon alliance, vous serez Mon trésor tout particulier parmi toutes les nations... Vous serez un royaume de prêtres et une nation sainte pour Moi».

C'est la raison pour laquelle Matan Torah impliqua que D.ieu Se révèle à nous avec puissance : «des sons puissants... des flammes... et le son du Choffar». Les Dix Commandements furent également entendus par les Juifs de «la bouche du Tout Puissant». Et cela occasionna un changement dans notre être-même.

Puisque le fait que nous soyons devenus «une nation si particulière» est lié à Matan Torah, et dépend de la déclaration de «garder Mes commandements», c'est-à-dire de l'observance de la Torah, il nous faut comprendre que la puissance de Matan Torah pour changer l'être du Juif fut placée *dans* la Torah.

C'est la raison pour laquelle Rachi met l'emphase sur «car il leur enseigna ce qu'il avait appris du Tout Puissant». Puisque la Torah que Moché enseigna aux fils d'Aharon était la Torah que lui-même avait apprise du Tout Puissant, elle possédait la force de Matan Torah, la force qui peut changer l'être même du Juif. Les enfants d'Aharon pouvaient dès lors être considérés comme ceux de Moché, car, spirituellement, ils les avaient réellement fait naître.

Mais cet aspect de la Torah n'avait-il pas déjà été réalisé à l'intérieur de chaque juif, au moment de Matan Torah ? Quelle dimension particulière fut ajoutée lorsque Moché singularisa plus tard les enfants d'Aharon pour les instruire ? Rachi apporte la réponse en déclarant : «car il leur enseigna ce que lui-même avait appris du Tout-Puissant». Pour pouvoir apporter une renaissance spirituelle par la Torah, il ne suffit pas de simplement entendre les mots, même à la façon dont le Peuple juif entendit les deux premiers des Dix Commandements, directement de D.ieu. Mais il faut que la Torah soit étudiée et absorbée.

Et c'est cela qui fut accompli lorsque Moché leur «enseigna ce qu'il avait appris du Tout-puissant». Moché ne fit pas que de relayer les huit autres Commandements au Peuple juif mais il les leur enseigna avec profondeur. Puisqu'il étudia avec les enfants d'Aharon, en particulier, ces derniers sont donc tout spécialement considérés comme ses enfants.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• **Dimanche 5 juin – 28 Iyar**

• **Lundi 6 juin – 29 Iyar**

Mitsva positive n° 107 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

• **Mardi 7 juin – 1^{er} Sivan**

Mitsva positive n° 107 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

Mitsva positive n° 113 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'accomplir les prescriptions relatives à la Vache Rousse de sorte qu'elle soit prête pour les procédés nécessaires à la purification de celui qui est devenu impur au contact d'un mort.

• **Mercredi 8 juin – 2 Sivan**

• **Jeudi 9 juin – 3 Sivan**

Mitsva positive n° 113 : Il s'agit du commandement nous incombant d'accomplir les prescriptions relatives à la vache rousse de sorte qu'elle soit prête pour les procédés nécessaires à la purification de celui qui est devenu impur au contact d'un mort.

• **Vendredi 10 juin – 4 Sivan**

• **Samedi 11 juin – 5 Sivan**

Mitsva positive n° 108: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'eau de lustration (eau vive mélangée à des cendres de la vache rousse) qui purifie dans certaines conditions et, dans d'autres, rend impur.

• **Dimanche 12 juin – 6 Sivan**

Mitsva positive n° 108: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'eau de lustration (eau vive mélangée à des cendres de la vache rousse) qui purifie dans certaines conditions et, dans d'autres, rend impur.

Mitsva positive n° 101: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'impureté causée par la lèpre.

• **Lundi 13 juin – 7 Sivan**

Mitsva négative n° 308: C'est l'interdiction qui nous a été faite de couper ou de brûler les signes de la lèpre, de manière à en changer l'aspect.

Mitsva négative n° 307: C'est l'interdiction qui nous a été faite de raser les poils ou les cheveux entourant la teigne.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 20.000 ex

ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

La Sibérie... Un pays immense de neige et de glace, un pays dont le nom à lui seul suffit à glacer le sang quand on pense aux millions d'esclaves réduits aux travaux forcés dans des conditions inhumaines, aussi bien par les Tsars que par les gouvernements soviétiques... Mais la Sibérie, aujourd'hui, ce sont de grandes villes, avec des communautés juives qui reviennent à la vie et dans lesquelles les Chlou'him (émisaires) du Rabbi fondent des écoles, des synagogues et toutes les structures communautaires qui facilitent la vie juive.

C'était le matin de Chavouot. Comme toutes les synagogues du monde, celle de Tioumen en Sibérie était remplie d'hommes, de femmes et d'enfants. Tous avaient répondu à l'appel du Rabbi, relayé par ses nombreux émissaires, de se rassembler pour écouter attentivement la lecture des Dix Commandements. Il ne fut pas facile d'obtenir le silence pour cette courte lecture mais finalement, le Baal Koré (le lecteur) parvint à d'une voix puissante à couvrir le brouhaha afin de rendre quitte tous les fidèles.

Sitôt l'office terminé, tous se retrouvèrent dans une salle attenante pour assister au Kiddouch qui fut suivi par une traditionnelle réception lactée : gâteaux au fromage, yaourts, glaces (oui, même en Sibérie, les enfants aiment les glaces...), friandises à base de lait, le tout sous stricte surveillance rabbinique depuis la traite du lait en présence d'un Juif, jusqu'à la production finale. Inutile de le préciser, les enfants étaient heureux ! Leurs yeux brillaient et ils n'avaient pas assez de deux mains pour se procurer et déguster tout ce qu'on leur offrait.

Au cours de ce Kiddouch, nous avons organisé pour tous les enfants présents un

tirage au sort (de la manière prescrite selon la Hala'ha, la loi juive, pendant ce jour de fête). Nous avons prévu ceci depuis longtemps et nous nous étions procuré à l'avance de nombreux cadeaux afin que chacun gagne quelque chose. Certains enfants reçurent de petits jouets, d'autres un livre de Tehilim (Psaumes), un livre de prières...

Finalement, il ne resta plus que deux prix, ceux que tous les enfants regardaient avec les yeux brillants, espérant mériter l'un de ces gros lots : un vélo et une paire de patins à roulettes.

Nous avons tiré du chapeau les deux derniers numéros. C'est Daniel qui obtint le vélo et c'est Roma – qui venait pour la première fois à la synagogue – qui gagna les patins à roulettes. Inutile de préciser que tous deux étaient fous de joie, surtout Roma qui se voyait ainsi récompensée dès sa première visite à la synagogue ! Tous se pressèrent autour des heureux récipiendaires pour admirer ces objets impressionnants dont tous rêvaient. Mais je remarquai un enfant qui ne se joignait pas aux groupes qui s'étaient instinctivement formés autour de Daniel et Roma. Le petit Mikaël, âgé d'à peine cinq ans, restait prostré dans un coin : il pleurait.

A première vue, j'ai pensé qu'il était déçu ou même un peu jaloux de son grand frère Daniel qui avait gagné le vélo.

Ce n'est qu'après que tous les fidèles aient quitté le Centre Communautaire qu'une de nos monitrices nous expliqua la situation : Depuis Pessa'h, Mikaël a appris ce qu'était Chavouot : d'abord, on doit compter un par un les quarante-neuf jours de l'Omer. Chaque jour, il a veillé à ajouter une autre gommelette sur le tableau suspendu dans la classe pour se préparer au grand jour, le jour de Chavouot quand Dieu donne au

peuple juif le plus beau des cadeaux : la Torah.

Finalement le grand jour est arrivé ; il s'est efforcé de rester très sage pendant la lecture des Dix Commandements comme le lui avait recommandé sa monitrice et il a aperçu tous les magnifiques cadeaux préparés pour les vainqueurs de la tombola, y compris des livres de Torah. Alors que le tirage au sort progressait, il gardait les yeux fixés sur ces livres en hébreu, attendant de recevoir «sa» Torah. Quand le tirage au sort s'est achevé et que tout ce qu'il avait obtenu, ce n'était «que» des jouets, il a éclaté en sanglots ! Déçu de constater que ses efforts n'avaient pas été récompensés comme il s'y attendait, il refusait à présent de participer au reste du programme.

Alors que nous rentrions de la synagogue avec nos enfants, ma femme Sternie et moi-même nous émerveillions de la sincérité de cet enfant.

Soudain notre rêverie fut interrompue par notre fille de six ans et demi : Moussia avait gagné un volume du Kitsour Choul'hane Arou'h (Code de la Loi Juive) traduit en russe :

- Papa, Maman ! J'ai une idée ! Je veux donner mon prix à Mikaël ! Moi, je possède déjà un Kitsour en hébreu à la maison et je n'ai pas vraiment besoin d'un autre traduit en russe !

Le lendemain de la fête, dès que Moussia arriva au jardin d'enfants, elle se précipita vers Mikaël et lui tendit son nouveau livre. Son visage s'illumina littéralement d'un immense sourire qui décrivait mieux que mille discours sa joie et son soulagement. Oui il était ainsi pleinement récompensé, mieux qu'avec des glaces et des jouets. Mikaël avait enfin reçu «sa Torah».

Rav Yerachmiel Gorelik - Chabad.org
Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

Le secret du secret

Les premiers 'Hassidim, citant le troisième Rabbi de Loubavitch, le Tséma'h Tsédek, ont enseigné :

La Torah comporte quatre niveaux d'interprétation : le "Pchat" ou "sens premier", le "Rémez" ou "sens allusif", le "Drach" ou "sens homilétique" et le "Sod", "sens ésotérique" ou littéralement "secret". Chacun de ces quatre niveaux se subdivise par les quatre autres. Ainsi, pour le "Sod", on trouvera la partie "Pchat" du "Sod", la partie "Rémez" du "Sod" etc.

Le "Pchat" du "Sod" a été révélé par Rabbi Chimon bar Yo'haï. Le "Rémez" du "Sod" l'a été par Rabbi Its'hak Louria, le Ari Zal. La "Drouch" du "Sod" a été révélé par le Baal Chem Tov. Quant au "Sod" du "Sod", il le sera par le Machia'h.

(d'après la tradition 'hassidique) H.N.

== VIVRE LA TORAH ==
vous propose
de recevoir chaque jour*
une vidéo de 2 minutes
du Rabbi de Loubavitch
sous-titrée en français
sur votre Smartphone

Comment ça marche ?

1. Enregistrer le numéro
+33 6 63 52 39 96
dans vos contacts

2. Envoyer à ce numéro le mot
«**INSCRIRE**» via **WhatsApp****

Un projet du Keren Chmouel
Beth Loubavitch IDF en partenariat avec JEM France.

*Sauf Chabbat et jours de fête.
** Cette application est disponible gratuitement sur toutes les plateformes de téléchargement.

The **SweetHolidays**
Venez vivre un été en famille
du 1^{er} au 28 août 2016
à l'hôtel "La Brunerie"
aux 2 Alpes

(à proximité du séminaire d'étude du Beth Loubavitch)

- Pension complète Glatt Cachère
- Cuisine haute gastronomie
- Piscine privée
- Ambiance conviviale • Cycle de conférences
- Club enfants • Baby club

Contactez Yossi et Nehama Bensoussan
Tél: 01 42 00 05 63 - 06 99 94 75 57

A partir de 520 € adulte/semaine
Enfants: tarif dégressif

LE COIN DE LA HALA'HA

Que fait-on à Chavouot ?

On a coutume de se couper les cheveux la veille de Chavouot, donc cette année le **vendredi 10 juin 2016**.

Il convient de préparer, avant Chabbat, un nombre suffisant de bougies pour les trois jours de Chabbat et de fête ainsi qu'une bougie de quarante-huit heures. **Samedi soir 11 juin** (à Paris après 23h 00) et **dimanche soir 12 juin** (après 22h 56), les femmes allumeront (à partir d'une flamme déjà existante) les deux bougies de la fête - les jeunes filles et les petites filles une bougie - et réciteront les bénédictions : 1) «*Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chèl Yom Tov*» - («*Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les bougies du jour de fête*») et 2) «*Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyéanou Vehiguianou Lizmane Hazé*» - («*Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as fait vivre, exister et qui nous as fait parvenir à ce moment*»).

Dans nombre de communautés, on a la coutume de décorer la synagogue et sa maison de fleurs, en souvenir du don de la Torah, quand le désert et le mont Sinaï se sont couverts de fleurs.

Il est de coutume de veiller la première nuit de Chavouot, donc la nuit de samedi 11 juin à dimanche 12 juin.

Tous, hommes, femmes et enfants, même les nourrissons, se rendront à la synagogue **dimanche matin 12 juin** pour écouter la lecture des **Dix Commandements**. On marque ainsi l'unité du peuple juif autour de la Torah, et on renouvelle l'engagement d'observer ses préceptes.

On a l'habitude de prendre un repas lacté entre le kidouch et le Hamotsi avant le vrai repas de viande dimanche midi.

Lundi 13 juin, on récite, pendant l'office du matin, la prière de Yizkor en souvenir des disparus : on donnera de l'argent à la Tsedaka avant Chabbat ou après Yom Tov pour leur mérite.

La fête se termine lundi soir 13 juin **après 23h 01** (heure de Paris) avec la prière de la Havdala.

Rappelons qu'on ne récite pas la prière de Tahanoun (supplications) depuis Roch Hodech Sivan (mardi 7 juin) jusqu'au 12 Sivan (Chabbat 18 juin). **F.L.**

CHAVOUOT 5776

**ENFANTS JUIFS,
GARÇONS ET FILLES,
vous êtes les garants
de notre Torah**

**Hommes, femmes, enfants,
Soyons tous présents
à la synagogue**

Dimanche 12 juin 2016

6 Sivan 5776

**pour écouter la lecture des
10 COMMANDEMENTS**



ENERGIE PROPRE

Ne courez plus après
VOS COMMISSIONS
Paiement le jour
de la pose

ENERGIE PROPRE

Société de 20 ans d'existence

CHERCHE COMMERCIAUX EXPERIMENTES

4 RDV fournis par jour de qualité
confirmés la veille

Suivi des dossiers gérés en temps réel

Prise en charge des frais de déplacement

TARIF REGIE IMBATTABLE

Planning du lundi au jeudi
(même au mois d'août)

Renseignements au : **07 55 01 70 12**

PARTENAIRE BLEUE CIEL 2016-04-14 PARTENAIRE FINANCIER DOMO /SOFEMO/FRANFINANCE/CETEM

DRC domofinance

Société existant depuis 10 ans

PAC / ISOLATION / FENETRE

POELE / PANNEAUX / BALLON

FINANCEMENT CLASSIQUE

SPÉCIALISTE DU PTZ 0%

REPOSE SOUS 48 HEURES

RAPIDITÉ D'INSTALLATION

**RECHERCHE RÉGIES SÉRIEUSES
ET COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS**

Contactez ISABELLE :

07.82.28.13.65

RGE

PARTENAIRE
SOLUTIONS
HABITAT
D'EDF



Franchise offerte

(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie

- Demander **Shmouel** -

43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny

Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

Les Halles d'Hautpoul

66 rue Petit - 75019 Paris

Votre primeur au cœur du 19^e arrondissement
au service de la communauté

du dimanche au vendredi à partir de 7h 30

**Arrivage journalier de fruits et légumes
sélectionnés par nos soins**

Un large choix de produits de qualité
et en abondance

Livraison à domicile : 01 42 40 24 07

Notre équipe vous accueille chaleureusement

Réouverture du Franprix 51 rue d'Hautpoul Paris 19^e

ESHELGLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit

75019 Paris

01 42 45 36 47



**ESHEL
Gourmet**

Traiteur - Plateaux repas
Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris
06 51 42 24 47



VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ...

Installateur de Camera Vidéo Surveillance (accès depuis smartphone)

Alarme Intrusion et Télésurveillance - Contrôle D'accès & Interphonie

01 80 91 59 14 demandez David

snsgrroupe.fr

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

Dans ISF, il y a aussi... **SOLIDARITÉ**

Choisir de réduire votre ISF en favorisant l'action du Beth Loubavitch, c'est affecter votre don à des institutions dynamiques, solidaires et authentiques.

Le Beth Loubavitch en Île-de-France, c'est :

Le plus grand complexe scolaire d'Europe : Beth 'Haya Mouchka • Des institutions scolaires pour 2500 élèves • 400 berceaux de crèche • 140 implantations locales • 65 centres communautaires • 45 centres aérés Gan Israël pour 6000 enfants • 35 centres de Talmud Torah • 1250 cours hebdomadaires pour 14.000 participants • 2 séminaires d'études européens

ainsi que :

200 000 guides à l'occasion des grandes fêtes juives • 35.000 exemplaires de la Sidra de la Semaine • 80.000 Kits de Pourim distribués et 2500 lectures de la Méguila • 35 000 kits distribués pour 'Hanouccah

et aussi : éditions, visites aux malades et aux communautés isolées, aides aux familles en difficulté, clubs du 3^{ème} âge, Chabbat pleins pour étudiants et lycéens...



COMMENT CONTRIBUER ?

1 | Etablir un chèque à l'ordre de FJF - FONDATION HAYA MOUCHKA à remettre ou envoyer au BETH LOUBAVITCH 8 rue Lamartine 75009 Paris, un reçu cerfa vous sera adressé sous 48 heures ;

2 | Faire votre don en ligne à l'adresse hayamouchka.fondationjudaisme.org, un reçu cerfa sera instantanément retourné à votre adresse mail ;

3 | Procéder par virement bancaire en vous adressant à 01 44 52 72 96 ou à isf2016bl@gmail.com.

Pour tout renseignement concernant le versement de votre ISF, avant le 15 juin, n'hésitez pas à nous contacter au **01 44 52 72 96**

 **FONDATION
HAYA MOUCHKA**

**FONDATION
DU JUDAÏSME
FRANÇAIS**

Fondée en 2012 par le Rabbin Schmouel AZIMOV à la mémoire de son épouse, Madame Bassia AZIMOV **ע"ה**, la Fondation 'Haya Mouchka a pour vocation la promotion et le développement de toute œuvre éducative ou sociale dans le prolongement des valeurs universelles du judaïsme.

Dans le cadre de son action au sein du Judaïsme Français, la Fondation 'Haya Mouchka entend soutenir : L'octroi de bourses scolaires ou d'études supérieures, le développement d'œuvres sociales, d'aide aux plus démunis, aux personnes âgées et aux handicapés et la construction ou le fonctionnement d'institutions éducatives ou de crèches.

Après le décès de son fondateur Rav Schmouel AZIMOV **ב"ד** en 2014, la Fondation Haya Mouchka s'engage à perpétuer et amplifier son œuvre.



Analyse et Gestion Electrique

Venez rejoindre
Rudy Khayat et son équipe
pour commercialiser
PAC et R-Volt

Planning proche Paris fournis
Avance de frais et
commissions intéressantes
Nous avons tous les financiers
Possibilité de travailler en régie

Contactez Jonathan
au 09 800 800 55

DÉCORATEUR ÉVÈNEMENTIEL



www.mm-creations.com
06 09 90 98 44

2 SÉMINAIRES D'ÉTUDE EUROPEENS À LA MONTAGNE

du dimanche 31 juillet
au dimanche 21 août 2016

Pour jeunes gens
Les 2 Alpes
(1800 m)
Hôtel "Turan"

Renseignements et inscriptions
Beth Loubavitch :
01 45 26 87 60
etudiants@loubavitch.fr

- Possibilité d'hébergement pour les familles Rens. auprès des agences locale
- Cours pour dames
- Gan Israël pour les enfants
- Epicerie cachère

Renseignements et inscriptions
Mme Rivka Sudry
06 25 27 94 11

Pour jeunes filles
Alpe d'Huez

- Personnes âgées
- Familles, garde d'enfants
- Situation d'handicap
- Toilette, Ménage, Repassage ...



Maintien à domicile
Aide à domicile

On s'occupe de vous et ça change tout

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets- 75011 Paris

Prise en charge
agréée

01 43 28 80 00

Paris et Val de Marne

APA, CAF
Mutuelles
Assurances...

JEUNESSE LUBAVITCH TOULOUSE

33^{ème} année ! organise 2 Centres de Vacances
du 31 juillet au 18 août 2016

PARDESS HANNAH

Filles 8-12 ans
Section adolescentes 13-16 ans
à AX LES THERMES

PAF

900 €
(voyage compris)

PARDESS MAMACH

Garçons 8-13 ans
à VICDESSOS

une nouvelle région - l'Ariège

Ambiance juive, 'hassidique !

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Bons de vacances sous réserve d'acceptation - Possibilités de bourses et d'aides.

Renseignements et inscriptions : 05 61 21 27 87
pardeshannah30@gmail.com

Inscriptions avant le 15 juillet 2016

COMPTE DU OMER 5776

☐ **Dimanche soir 5 juin – 44^{ème} jour**

Hayom Arbaa Vearbaïm Yom
Chéhèm Chicha Chavouot Ouchené
Yamim Laomèr

☐ **Lundi soir 6 juin – 45^{ème} jour**

Hayom 'Hamicha Vearbaïm Yom
Chéhèm Chicha Chavouot
Ouchelocha Yamim Laomèr

☐ **Mardi soir 7 juin – 46^{ème} jour**

Hayom Chicha Vearbaïm Yom
Chéhèm Chicha Chavouot Vearbaa
Yamim Laomèr

☐ **Mercredi soir 8 juin – 47^{ème} jour**

Hayom Chivea Vearbaïm Yom Chéhèm Chicha Chavouot Va'hamicha
Yamim Laomèr

☐ **Jeudi soir 9 juin – 48^{ème} jour**

Hayom Chemona Vearbaïm Yom Chéhèm Chicha Chavouot Vechicha
Yamim Laomèr

☐ **Vendredi soir 10 juin – 49^{ème} jour**

Hayom Tichea Vearbaïm Yom Chéhèm Chiva Chavouot Laomèr

Après la tombée de la nuit du second soir
de Pessa'h, on commence
à compter le Omer. On récite alors
la bénédiction suivante:

Barou'h Ata Ado-Naï

**Elo-hénou Mèlè'h Haolam
Achèr Kidechanou Bemitsvotay
Vetsivanou Al Sefirat Haomèr**

On cite ensuite le jour correspondant
et l'on dit la phrase suivante:

**"Hara'hamane Hou Ya'hazir
Lanou Avodat Beit Hamikdash
Limekomah Bimhéra Béyaménou
Amen Séla"**

Que doit-on faire si l'on a oublié de compter le Omer ?

- Si on a oublié de compter le Omer pendant la nuit -

on pourra le faire dans la journée suivante, mais sans faire la bénédiction.

On continuera le compte le soir suivant, en récitant la bénédiction.

- Si on a oublié de compter le Omer un soir et également pendant toute la journée suivante -
on continuera à compter les autres soirs, mais sans réciter la bénédiction.

BATID

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

**121 rue du Parc
93130 Noisy le Sec**